

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLANDRE LYS

Séance du 30 novembre 2021

L'an deux mille-vingt-un, le 30 novembre à 19 heures et 00 minutes, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis à La Gorgue, 500 rue de La Lys, sur la convocation qui leur a été adressée par Jacques Hurlus, le Président de la Communauté de communes Flandre Lys, le 24 novembre 2021.

Nombre de conseillers en exercice le jour de la séance : 42

Nombre de présents : 25

Nombre de pouvoirs : 10

Nombre de votants : 35

Etaient présent(e)s :

Mme BERTRAND Dorothee, M. BODART Michel, Mme BOULENGER Delphine, Mme BROUARD Bénédicte, M. BROUTELE Philippe, M. DELABRE Aimé, Mme DERONNE Véronique, Mme DUHAYON Monique, Mme DURUT Jocelyne, M. DUYCK Joël, Mme EVRARD Monique, Mme FERMENTEL Geneviève, M. HENNEON François-Xavier, Mme HERDIN Andrée, Mme HIEL Anne, M. HURLUS Jacques, M. LORIDAN Bernard, Mme LORPHELIN Martine, M. MAHIEU Philippe, M. MOUQUET Denis, Mme PLE Sandra, M. PRUVOST Philippe, M. SÉRÉ Soarey, M. VANECCLOO Serge, Mme VERHAEGHE Marie-Thérèse, Mme VILLE Augustine.

Absents excusés :

Mme BEURAERT Martine, procuration à Mme BOULENGER Delphine,
M. BEZILLE Marc, procuration à M. HURLUS Jacques,
M. BLERVAQUE Philippe,
M. BOONAERT Jean-Philippe,
Mme DE SWARTE Marie-Dominique,
Mme DEBAISIEUX Nathalie,
M. DEHAENE Michel, procuration à M. HENNEON François-Xavier,
M. DELVALLE Jean,
M. FAIDUTTI Jean-Marc, procuration à M. BODART Michel,
M. FICHEUX Bruno, procuration à Mme BERTRAND Dorothee,
M. LAPIERRE Julien, procuration à M. DUYCK Joël,
M. MORVAN Hervé, procuration à Mme PLE Sandra,
M. RAVET Pierre-Luc, procuration à Mme HERDIN Andrée,
Mme THERON MARESCAUX Stéphanie, procuration à M. DELABRE Aimé,
M. THOREZ Jean-Claude,
Mme VILLE Augustine, procuration à Mme DUHAYON Monique.

Absent :

M. PARENT Michael,

Secrétaire de séance : M. PRUVOST Philippe

Délibération n°2021D189 - Développement économique et acquisitions foncières - Choix du nom de la Zone d'Activités Vallys sur la commune de Sailly-sur-la-Lys.

Le Vice-Président expose au Conseil :

Vu les statuts de la Communauté de communes précisant dans la partie :

- I – Compétences obligatoires, les actions de développement économique,

Vu la délibération de la CCFL n°2021D107 en date du 29 juin 2021, actant l'acquisition de Vallys à l'EPF,
Vu la délibération de la CCFL n°2021D160 en date du 28 septembre 2021, actant le prix de vente des parcelles,

Il convient désormais de choisir le nom de cette zone d'activités.

Les élus de la commune de Sailly-sur-la-Lys ont émis le souhait lors de la Commission Développement économique qui s'est tenue le 8 septembre 2021 de soumettre le choix du nom de la Zone d'activités de Vallys aux habitants de Sailly-sur-la-Lys.

Voici les 2 noms proposés :

- Zone d'activités Moulin Madame
- Zone d'activités des bords de Lys

Les habitants de Sailly-sur-la-Lys ont choisi le nom Zone d'activités Moulin Madame, faisant référence à la zone naturelle située derrière la friche Vallys.

Après avis favorables de la Commission et du Bureau, il est proposé au Conseil de :

- APPROUVER le nom de « Moulin Madame » pour la Zone d'activités Vallys sur la commune de Sailly-sur-la-Lys.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire accepte à l'unanimité (35 voix) la proposition ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Fait à la CCFL,

Le Président,

Jacques HURLUS

